



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-014-2021-01

PUBLIÉ LE 7 JANVIER 2021

Sommaire

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale

IDF-2021-01-07-006 - Arrêté n° 4 du 07/01/2021 portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis (1 page)	Page 3
IDF-2021-01-06-002 - Arrêté n° 6 du 06/01/2021 portant modification de la composition du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France (1 page)	Page 5

Mission nationale de contrôle et d’audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2021-01-07-006

Arrêté n° 4 du 07/01/2021

portant modification de la composition du Conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la
Seine-Saint-Denis

Arrêté n° 4 du 07/01/2021
portant modification de la composition du Conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, le ministre des solidarités et de la santé,

- Vu, le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1 et D. 231-1 à D. 231-4 ;
- Vu, l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;
- Vu, l'arrêté du 01/09/2020 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;
- Vu, l'arrêté du 05 Mars 2018 portant nomination des membres du conseil (d'administration) de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis,
- Vu, les arrêtés modificatifs des 09/03/2018-19/12/2019-21/12/2010

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis:

1° En tant que membres de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)

Titulaire: Monsieur ORS Jean-François en remplacement de Madame GAVILLET-CHAUVEAU Brigitte

Suppléant: Monsieur PINGAULT Florent en remplacement de Monsieur ORS Jean-François

Article 2

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait le 07/01/2021

Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance

Pour le ministre et par délégation :

Le ministre des solidarités et de la santé,

Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Mission nationale de contrôle et d’audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2021-01-06-002

Arrêté n° 6 du 06/01/2021

portant modification de la composition du conseil de
l’Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses
d’Assurance Maladie d’Ile de France

Arrêté n° 6 du 06/01/2021
portant modification de la composition du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses
d'Assurance Maladie d'Ile de France

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, le ministre des solidarités et de la santé,

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 216-1, L. 216-3 et D. 231-1 à D. 231-4 ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2004 fixant les statuts types des Unions pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie et notamment l'article 2,
- Vu l'arrêté du 01/09/2020 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;
- Vu l'arrêté du 20 juin 2018 portant nomination des membres du conseil de l' Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France,
- Vu les arrêtés des 12/07/2018, 02/06/2020, 19/08/2020, 25/08/2020 et du 29/09/2020 ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est nommé membre titulaire du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile de France:

1° En tant que représentant de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

Sur désignation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)

Titulaire: Monsieur MAURICE JEAN PAUL en remplacement de Monsieur CHAUVEAU Daniel

Article 2

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait le 06/01/2021

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance

Pour le ministre et par délégation :

Le ministre des solidarités et de la santé,

Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

